

DOMAINE A.F GROS
SAS
Au capital de 137.500,00 €
La Garelle-Grande Rue
21 630 POMMARD
RCS DIJON 383 967 346

ATTESTATION (Article 787 B du C.G.I)

La société dénommée « DOMAINE A.F GROS » société par actions simplifiée, au capital de 137.500,00 € dont le siège social est à POMMARD (21630) La Garelle Grande Rue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le N°383 967 346

Représentée par Madame Anne Françoise PARENT, Président de la personne morale, domicilié professionnellement au siège social,

Atteste et certifie que l'engagement collectif de conservation des titres souscrit par les associés de la société, aux termes d'un acte reçu par Me ROYET Notaire associé à NUIITS SAINT GEORGES le 2 Juillet 2013, enregistré à la Recette des Impôts de DIJON le 16 Juillet 2013 Bordereau 2013/1508 case N°3, était encore en cours au 31 Décembre 2015 et portait toujours sur au moins 34 % des droits de vote et des droits financiers attachés aux titres émis par la société.

En conséquence, les conditions de validité de cet engagement étaient remplies au 31 Décembre 2016.

Fait à
Le

Pommard
2 Mars 2017



DOMAINE A.F GROS
SAS
Au capital de 137.500,00 €
La Garelle-Grande Rue
21 630 POMMARD
RCS DIJON 383 967 346

ATTESTATION (Article 787 B du C.G.I)

La société dénommée « DOMAINE A.F GROS » société par actions simplifiée, au capital de 137.500,00 € dont le siège social est à POMMARD (21630) La Garelle Grande Rue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le N°383 967 346

Représentée par Madame Anne Françoise PARENT, Président de la personne morale, domicilié professionnellement au siège social,

Atteste et certifie que l'engagement collectif de conservation des titres souscrit par les associés de la société, aux termes d'un acte reçu par Me ROYET Notaire associé à NUIITS SAINT GEORGES le 2 Juillet 2013, enregistré à la Recette des Impôts de DIJON le 16 Juillet 2013 Bordereau 2013/1508 case N°3, était encore en cours au 31 Décembre 2015 et portait toujours sur au moins 34 % des droits de vote et des droits financiers attachés aux titres émis par la société.

En conséquence, les conditions de validité de cet engagement étaient remplies au 31 Décembre 2016.

Fait à

Le

Pommard
2 Mars 2017

